

1789 : La France invente les Droits de l'Homme, et, en plus de sa langue universelle, apporte la liberté au monde. (Texte publié en 2009).

1 - LA BRETAGNE ASSERVIE, DETRUITE ET DECERVELEE PAR LA FRANCE (1789 à 1950). LE DESASTRE DE 1789. LA REPRESSION EXERCEE SUR LA BRETAGNE ET LA VENDEE.

Ce n'est plus le moment de mentir : la France, responsable de ces crimes, vient de rétablir la censure. Et elle est fort active dans ce domaine, en passe de battre les Chinois.

En 1789, quelques philosophes, des hommes de lettres, des politiques, rédigent un texte devenu célèbre, sous le nom de « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen ». En quelques pages concises, ces hommes, résumant les idées de leurs prédécesseurs - qu'ils n'ont certes pas inventées, car l'histoire des droits de l'homme est une longue conquête de l'humanité, dont les premières trace remontent à la haute antiquité : voyez le Code d'Hammurabi -, énoncent et définissent ce que doivent être les droits de tous les êtres humains, sans exception. C'est de ce texte, dont personne ne met en question le contenu, en particulier les auteurs de la constitution des Etats Unis de 1776, qui dit exactement la même chose, que va naître l'imposture française.

Après la mise à mort du roi Louis XVI, en 1793, une répression terrible s'abat sur la partie Ouest de la France, particulièrement la Vendée « militaire », au sud de la Loire, et sur les Bretons appelés « Chouans » au nord. Le Comté de Nantes a été rebaptisé «*Loire inférieure*» par les révolutionnaires. Ces populations, habituellement pacifiques et accueillantes, sont coupables de se révolter contre les massacres commandités par Paris, de défendre leurs convictions religieuses, de rester attachées au régime monarchique, et, pour les Bretons, de rester attachés aux Libertés et privilèges de leur Pays, - ils en ont témoigné avec force dans leurs cahiers de doléances, en 1788 et en 1789 -, dont ils ont été **sauvagement** privés, d'une manière humiliante, par les doctrinaires qui se sont emparés du pouvoir à Paris...

2 - LES CRIMES CONTRE L'HUMANITE. Des crimes sans nombre sont commis par les soldats français, sur les ordres réitérés de Paris. Les abominations commises dépassent, de loin, par leur caractère monstrueux, celles causées par les nazis en Europe. Des hommes sont émasculés ; d'autres sont coupés vivants en morceaux ; d'autres sont jetés dans des fours, dans des brasiers, ou dans des chaudrons d'huile bouillante; la graisse humaine est récupérée pour lubrifier les canons, les roues des charrettes, les fusils. On coupe les bras et les jambes de ceux qui cherchent à s'enfuir. On introduit des charges explosives dans le corps des individus, et on y met le feu ; les femmes sont violées en série, si possible collectivement, devant leurs familles; on les embroche avec des fourches, alors qu'elles sont vivantes ; mieux : pour empêcher cette vermine de se reproduire, on éclate avec des fusils leurs organes génitaux... Des femmes enceintes sont écrasées sous des pressoirs à raisin. Le ventre d'autres femmes est ouvert, on y met de l'avoine, et on y fait manger les chevaux. Les enfants sont des proies de choix : on les tue, sans pitié, souvent devant leur mère, parfois en les écrasant, comme des insectes (on rapporte un cas atroce : celui d'un enfant au sein, transpercé par la même baïonnette que sa mère, sous les applaudissements du commandant). La peau des hommes est utilisée comme le cuir des animaux : après dépeçage des « brigands » (ainsi les dénomme-t-on, ce qui économise le temps de toute procédure judiciaire), on tanne, on traite, on se sert du cuir obtenu pour différents usages, notamment pour fabriquer des culottes aux officiers français (le musée Dobrée, à Nantes, a conservé l'une de ces reliques, je m'en suis entretenu avec le Conservateur). Nantes, métropole économique de la Bretagne, qui fut la capitale politique brillante du Duché, en même temps qu'un centre important de la diplomatie européenne, est particulièrement visée. Les agissements du sinistre Carrier, en Loire Inférieure - département éminemment breton -, sont restés célèbres : outre les traitements ci-dessus, pour gagner en efficacité, on met au point une technique spéciale de noyade, adaptée à la vermine bretonne : on enferme une centaine de malheureux sous le pont d'un bateau, on condamne les sorties, on coule le navire dans la rivière; on perfectionne le procédé : on jette par centaines des habitants, non sans les avoir brutalisés avec une cruauté inhumaine, dans des barges qui s'ouvrent par le fond ; la méthode est rapide, le bateau est récupéré intact, et sert à d'autres exercices ; des hommes et des femmes sont liés ensemble, avant d'être jetés à l'eau, dans des positions souvent impudiques, la bouche du père au contact des organes de sa fille, la bouche

de la mère au contact de ceux de son fils : c'est la technique dite du « mariage révolutionnaire »; des noyades pour enfants sont organisées. La Loire est baptisée « baignoire nationale ». Carrier commente, admiratif : « *Ah! La Loire ! Quel beau fleuve révolutionnaire !* ». Au total, en Vendée, sur une population de 815 000 habitants, 117 000 sont tués : les éléments du crime de génocide, tels que définis par la Convention de l'ONU de 1948, sont réunis (Golnadel, Sécher et Courtois). L'intention prouvée des révolutionnaires de Paris est bien d'exterminer totalement les populations de l'Ouest. En Bretagne, il est malheureusement impossible, pour le moment, d'établir un bilan des disparus, tués, torturés. A Nantes, on parle de 4000 à 5000 noyades ; le total des victimes dépasse sûrement plusieurs dizaines de milliers pour tout le pays. Voici maintenant qui constitue pour les Bretons de 2020, une révélation effrayante : le génocide des Bretons est programmé par Robespierre, malade mental avéré, dont le nom orne encore de nombreuses rues, places et divers lieux (travaux de Reynald Secher, communiqués aux auteurs, rendus publics). Les Bretons d'aujourd'hui doivent peut-être d'exister grâce à l'exécution de Robespierre. Parmi les centaines de phrases prononcées par ces dérangés mentaux, on cite volontiers celle de Carrier : « Nous ferons de la France un cimetière, plutôt que de ne pas la régénérer à notre façon ». Et celle du général Westermann, passée à la postérité par l'horreur qu'elle suscite, qui commande les armées à Savenay, en Bretagne, en 1793 :

« Il n'y a plus de Vendée; elle est morte sous notre sabre libre, avec ses femmes et ses enfants. Je viens de l'enterrer dans les marais de Savenay. J'ai écrasé les enfants sous les pieds de mes chevaux, massacré les femmes, qui n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher. J'ai tout exterminé... Les routes sont semées de cadavres ; il y en a tant qu'en plusieurs points, ils font des pyramides ».

On est saisi d'incrédulité lorsqu'on apprend que les criminels nazis, que les criminels cambodgiens, n'exprimèrent, lorsqu'ils furent jugés, aucun remord, aucun regret. Ce qui s'est passé sous l'Allemagne nazie s'est passé en Bretagne et en Vendée : les monstres Robespierre, Carrier, Westermann, mis à mort à leur tour dans la folie meurtrière créée par la révolution, n'ont exprimé que le sentiment d'avoir fait leur devoir. Ces réactions incompréhensibles pour les humains « normaux », sont fréquents chez les criminels : à Nuremberg, les nazis essayèrent de sauver leur peau, mais n'exprimèrent aucun regret. Tous ces faits sont ignorés en Bretagne, ils

sont encore occultés, en 2009, et valent encore à ceux qui les dénoncent des injures. Il y a en Bretagne comme en Vendée, un crime de mémoricide, par la volonté affirmée de la France d'empêcher que la vérité soit dite. Les députés de France doivent d'urgence voter un texte de condamnation sans appel, comme ils l'ont pour les Juifs, les Arméniens, l'esclavage. Cette fois, il s'agit de condamner la Révolution française, sans aucune pitié.

CITOYENS DU MONDE, AIDEZ NOUS. CES CRIMES ONT ETE DISSIMULES PAR LE PAYS CRIMINEL, JUSQU'A NOS JOURS. Ils ont été dénoncés par Reynald SECHER dans sa thèse de doctorat en Sorbonne, en 1985. Pire : en Bretagne, pas un « agrégé », pas un « docteur » en hystoyre bretonne, pas un député, pas un sénateur n'a encore parlé !!! Il est encore persécuté en 2020.

Extraits du **LIVRE BLEU** de la Bretagne, publié en 2009 : **LIRE ABSOLUMENT** ce livre, : 12 millions de résultats par Google ; aucun commentaire dans les merdias français (Le Monde, Médiapart, Le Figaro, Ouest-Torche, etc

OEUVRE CIVILISATRICE DE MELENCHON, LE DRIAN, LE FUR ET DE MOLAC EN BRETAGNE : ce sera l'objet d'un autre chapitre. M. Macron a révélé son intention d'écrire une nouvelle histoire de la France. Ceci est une aide à la rédaction. Pour des raisons de sécurité, le présent chapitre est publié dans plusieurs pays étrangers, avant d'être publié en France. Nous ne sommes pas les seuls à avoir bénéficié de ces privilèges : entre autres choses, il y a eu les atrocités de Lyon, du Cameroun, etc. Merci à Marion Sigaut pour sa magnifique émission sur les abominations lyonnaises.